

Commission
Consultative
Paritaire
Catégories **A**

VOTER LE 6 DECEMBRE 2018

Un acte de résistance et de revendication

Le 6 décembre 2018, vous êtes appelé.e.s comme 5 millions d'agents publics et contractuels à élire vos représentant.e.s dans les instances, pour 4 ans.
C'est un moment important pour tous.



**Vous êtes en contrat à durée indéterminée,
en contrat à durée déterminée,
ou vous êtes reconduit.e depuis au moins 6 mois sans interruption ?
Vous êtes électeur-trice à la Commission Consultative Paritaire.**

A la Commission Consultative Paritaire nouvellement créée pour les situations individuelles des contractuels de droit public, vous élisez vos représentant.e.s pour défendre vos droits individuels et collectifs : contrat, déroulement de carrière, évaluation, défense des droits et des libertés des agents (égalité femme-homme, discriminations, contestations des évaluations annuelles)

En tant qu'agent.e.s contractuel.le.s employé.e.s par la collectivité, vous exercez vos missions dans les mêmes conditions que les fonctionnaires. Vous devez avoir les mêmes droits et les mêmes possibilités d'évolution - y compris le même accès aux concours d'intégration.

Depuis la fusion, grâce aux représentant.e.s CGT, les agents régionaux ont gagné :

La reconnaissance en 2017 par le tribunal administratif du bien-fondé de l'action de la CGT pour le maintien de la séparation du grade et de l'emploi,
L'engagement de l'administration à réviser la grille d'évaluation des agents,
La non-mobilité géographique forcée.

**CARRIÈRE - CONTRAT - ÉVALUATION - AVANCEMENT - FORMATION
MOBILITÉ - SERVICE PUBLIC**

FIER.E.S D'ÊTRE FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS



**Pour un syndicat utile et efficace au quotidien, le 6 décembre,
donnez plus de force à la CGT, Votez pour VOUS, votez CGT !**

Retrouvez
la CGT Occitanie
www.cgt-region-occitanie.com
et
sur Facebook

Secteur **Toulouse**
Hôtel de Région
22 boulevard du Maréchal Juin
31406 Toulouse CEDEX 9
Bât Sud - bureau A123
05 61 33 57 68 / 06 15 82 84 42

Secteur **Montpellier**
Hôtel de Région
201 avenue de Pompignane
34000 Montpellier
06 08 10 24 83
syndicat-CGT@laregion.fr



NOS COMBATS À VENIR

Avec vous, et pour vous, nous allons rester mobilisé.e.s cette année ! Les propositions ci-dessous sont issues des idées que vous avez déposées sur notre plateforme collaborative. **« Vos propositions sont les nôtres ».**

Des missions de service public assurées par des fonctionnaires et par des agents publics : une garantie d'abord pour les citoyens !

La CGT combat la prime au mérite, les pratiques clientélistes et opaques pour les promotions et l'avancement et de manière générale pour plus de justice et de transparence dans la carrière des agents.

Pour sortir de la précarité

Egalité des droits et de traitement entre tous les agents, entre fonctionnaires et agents publics. Pas de contrat inférieur à 6 mois dans les services généraux, en privilégiant systématiquement des contrats d'une durée de 1 à 3 ans.

Pour l'accès à la fonction publique

Afin que tous les agents régionaux jouissent des mêmes droits et des mêmes protections, la CGT revendique : Des moyens pour que les contractuel.le.s en CDD et en CDI puissent se présenter aux examens professionnels et aux concours de la fonction publique. L'accès des contractuel.le.s aux formations du CNFPT de préparation aux concours et aux examens professionnels dans les mêmes conditions que les agents titulaires. L'organisation d'un stage de sensibilisation à la fonction publique pour les agents publics contractuels lors de leur embauche dans la Collectivité.

Pour le droit à la formation

Instaurer une réelle formation professionnalisante pour toutes les filières et porter le financement du CNFPT à 3 % de la masse salariale

Pour l'égalité femme/homme

La mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : à travail de valeur égale, salaire/traitement égal.

Pour une évaluation des agents et des collectifs de travail juste et transparente

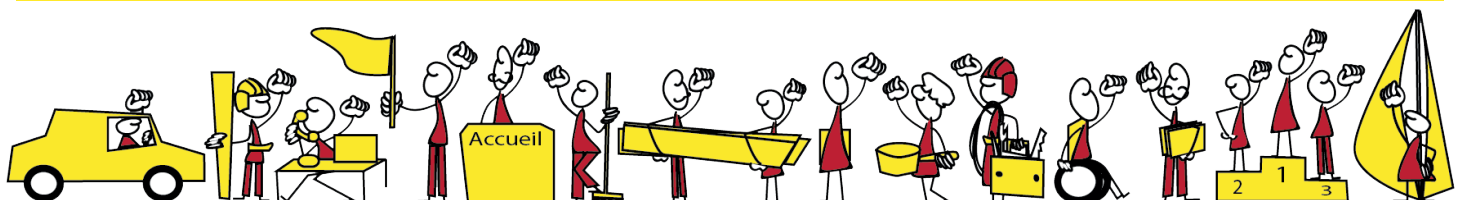
Les bons points, ça suffit ! La CGT a fait des propositions concrètes pour que l'évaluation porte aussi sur l'organisation du travail, et pour différencier l'avis hiérarchique de l'avis réel de l'évaluation.

Pour des promotions et des avancements justes et transparents

Pour des critères objectifs et pondérés sous forme de grille à points appréciant la carrière de l'agent et son sens du service public.
Pour une évolution salariale similaire à celle des fonctionnaires.

Pour reconnaître la pénibilité et les sujétions

Mettre en œuvre un véritable « droit à la déconnexion » pour mieux respecter l'articulation des temps professionnels et personnels et encadrer le télétravail dans cet objectif.



Elections professionnelles, 6 décembre 2018, prenez le pouvoir, osez le vote CGT !